

Entreprise Exemple — données fictives

Rapport d'inspection visuelle

Façades

Constats visuels : revêtements, maçonneries, fissures et éléments présentant un risque



RÉFÉRENCE

EXEMPLE-2026-FAC

CLIENT

Camille Martin — cliente fictive

DATE DE VISITE

15 octobre 2026

SITE

1 rue de l'Exemple, 00000 Ville-Exemple (adresse fictive)

PRIORITÉ

MODÉRÉ — ravalement à programmer

INTERVENANT

Camille Exemple

TABLE DES MATIÈRES

01	Synthèse et recommandations	3
02	Informations générales	4
03	Description du bâtiment	5
04	Inspection par zone	6
05	Fissures, désordres et sécurité	7

01

SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

ÉTAT PAR ZONE

ZONE	ÉTAT	CONSTATS
Façade Sud	ÉTAT CORRECT	2
Façade Nord	DÉGRADÉ	1
Pignons	NON INSPECTÉE	—

Façades observées depuis le sol et depuis une nacelle : enduit ciment encrassé, une microfissure sur la façade Sud et un appui fissuré sur la façade Nord. Le pignon Est, mitoyen, n’a pas pu être observé.

Priorité globale	MODÉRÉ — ravalement à programmer
------------------	----------------------------------

À PRÉVOIR — 6 À 12 MOIS

- Reprise des appuis avec façon de goutte d’eau (Façade Nord)

ENTRETIEN — 12 À 24 MOIS

- Traitement lors du ravalement par un système défini par l’étude préalable de l’entreprise : revêtement d’imperméabilité (classe I1 à I4, choisie notamment selon la largeur des fissures — NF DTU 42.1) si la façade doit être rendue imperméable, sinon finition décorative adaptée au support ; les fissures qui évoluent dans le temps (à vérifier par des témoins ou des mesures répétées) sont à stabiliser et à traiter avant tout revêtement (Façade Sud)
- Nettoyage de façade (hydrogommage, nébulisation) lors du ravalement (Façade Sud)

AVANT TRAVAUX

Avant tous travaux de ravalement, de purge ou de reprise, le donneur d’ordre doit faire réaliser un repérage de l’amiante avant travaux (Code du travail, art. R4412-97 ; arrêté du 16 juillet 2019 ; norme NF X 46-020), sauf s’il détient déjà un repérage couvrant les matériaux concernés.

CONCLUSION

Reprendre l’appui fissuré dans les six mois et suivre la microfissure de la façade Sud ; un diagnostic structurel n’est pas l’objet de ce rapport.

02

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CLIENT

Nom	Camille Martin — cliente fictive
Courriel	client@example.com

SITE INSPECTÉ

Site inspecté	1 rue de l’Exemple, 00000 Ville-Exemple (adresse fictive)
Type de bâtiment	Immeuble collectif
Date de visite	15 octobre 2026

CONDITIONS D’OBSERVATION

Température	16 °C
Humidité	65 %
Luminosité	Nuageux

INTERVENANT ET MOYENS D’INSPECTION

Intervenant	Camille Exemple
-------------	-----------------

MÉTHODE ET LIMITES

Moyens d’inspection	Depuis le sol, nacelle
Méthode	Inspection visuelle non destructive réalisée le 15 octobre 2026 depuis le sol et depuis une nacelle. Aucun sondage, aucune dépose ni analyse en laboratoire n’a été réalisé.
Non inspecté	Pignons : Pignon Est mitoyen, non visible depuis la rue.

- Les constats portent sur les parties visibles le jour de la visite, depuis les points d’observation ; les parties masquées (support sous enduit ou sous bardage, faces non accessibles) ne sont pas couvertes.
- Une inspection visuelle ne permet de conclure ni sur la stabilité d’un ouvrage, ni sur l’évolution d’une fissure observée lors d’une seule visite.
- Les causes possibles citées sont des hypothèses à confirmer : aucune recherche de cause n’a été menée.

CE QUE CE RAPPORT N’EST PAS

Ce rapport n’est ni un diagnostic de structure, ni une expertise d’assurance, ni l’étude préalable d’une entreprise de ravalement : il ne se prononce ni sur la stabilité des ouvrages, ni sur la cause des désordres, ni sur leur prise en charge. Il ne remplace pas le repérage de l’amiante avant travaux. Il ne constitue pas le diagnostic structurel prévu à l’article L126-6-1 du Code de la construction et de l’habitation.

03

DESCRIPTION DU BÂTIMENT

Année ou période de construction	1975
Hauteur du bâtiment	R+4
Matériau de façade	Enduit ciment
Surface de façade estimée	620 m²
Isolation par l’extérieur	Aucune isolation extérieure

04

INSPECTION PAR ZONE

Constats par zone, illustrés de 1 photographie.

FAÇADE SUD

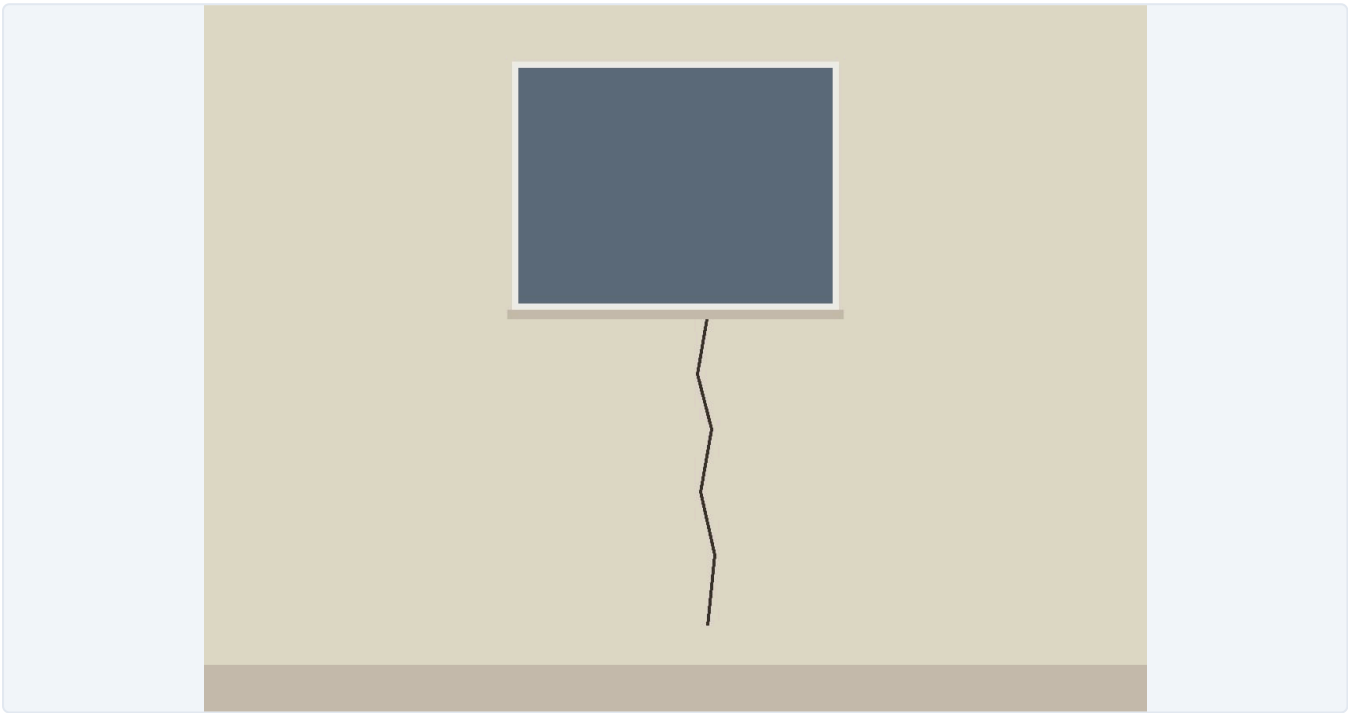


Photo 01 — Façade Sud

Illustration schématique de la mission d'exemple — pas une photographie de chantier.

- ▶ **État général :** *État correct*
- ▶ **Constats relevés :** *Microfissures d'enduit (< 0,2 mm) — gravité mineure ; Encrassement atmosphérique généralisé — gravité mineure*
- ▶ **Observations complémentaires :** *Microfissure verticale sous l'appui d'une fenêtre du 2e étage ; coulures sous les appuis.*

FAÇADE NORD

- ▶ **État général :** *Dégradé*
- ▶ **Constats relevés :** *Appui de fenêtre fissuré ou sans goutte d'eau — gravité modérée*
- ▶ **Observations complémentaires :** *Appui de fenêtre fissuré au 1er étage, sans goutte d'eau en sous-face.*

PIGNONS

- ▶ **Statut :** *Existante — non inspectée*
- ▶ **Motif :** *Pignon Est mitoyen, non visible depuis la rue.*

05

FISSURES, DÉSORDRES ET SÉCURITÉ

ÉCHELLE DE GRAVITÉ

- ▶ **Gravité mineure :** *défaut d’aspect ou d’entretien, sans incidence à court terme.*
- ▶ **Gravité modérée :** *dégradation à traiter dans l’année pour éviter son aggravation.*
- ▶ **Gravité importante :** *atteinte à l’étanchéité ou à la durabilité des parements.*
- ▶ **Gravité critique :** *risque pour la sécurité des personnes, ou indice visible pouvant affecter la stabilité d’un ouvrage — mesures sans délai.*

RELEVÉ DES FISSURES

LOCALISATION	TYPE ET OUVERTURE	ORIENTATION, TRACÉ, SUIVI	CONSTAT ET ACTION
Fissure 01 — Façade Sud, sous l’appui de la 2e fenêtre du 2e étage Façade Sud	MICROFISSURE 0,1 mm	Verticale Non déterminée	Ouverture estimée visuellement, à confirmer au fissuromètre. Une seule visite ne permet pas de dire si la fissure évolue. Action : Poser un témoin et comparer lors de la prochaine visite. 1 photo(s) liée(s) ci-dessous.

FISSURE 01 — FAÇADE SUD, SOUS L’APPUI DE LA 2E FENÊTRE DU 2E ÉTAGE

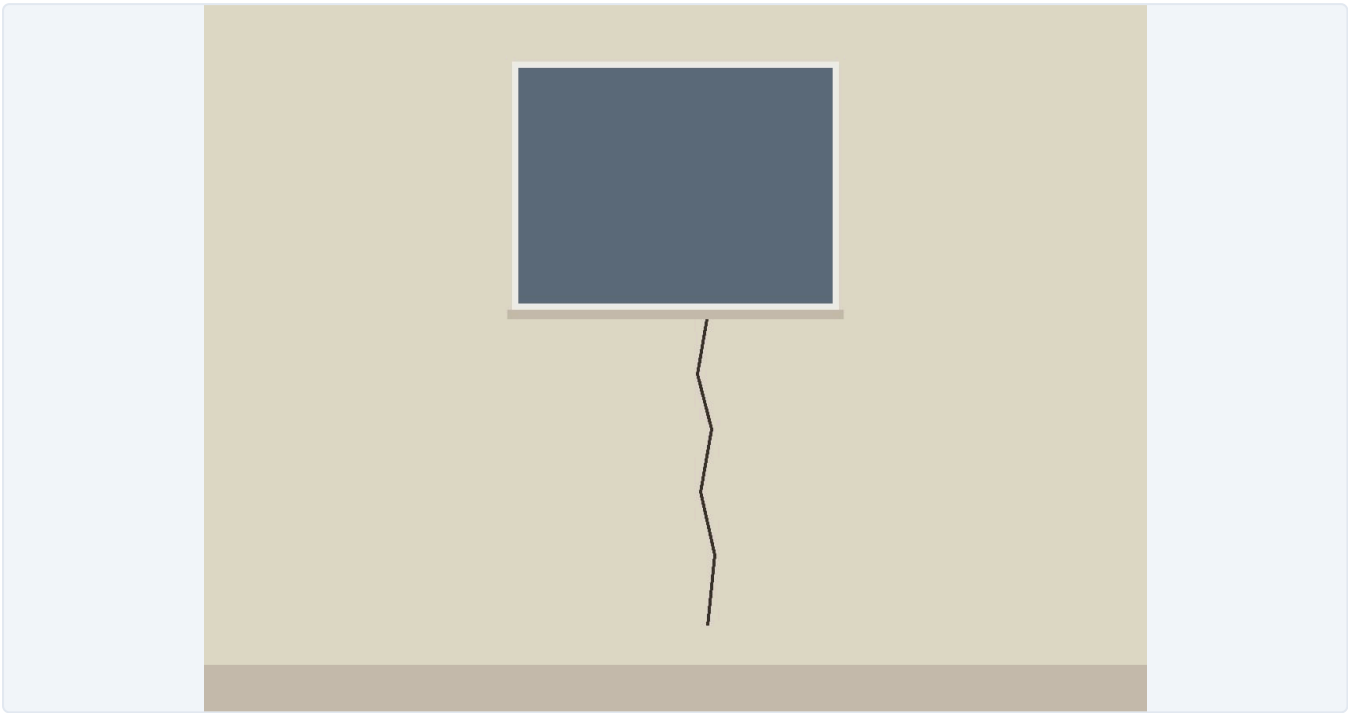


Photo 01 — Fissure 01

Illustration schématique de la mission d’exemple — pas une photographie de chantier.

DÉSORDRES CONSTATÉS

DÉSORDRE CONSTATÉ	LOCALISATION	GRAVITÉ	RECOMMANDATION
Microfissures d’enduit (< 0,2 mm)	Façade Sud	MINEURE	Traitement lors du ravalement par un système défini par l’étude préalable de l’entreprise : revêtement d’imperméabilité (classe I1 à I4, choisie notamment selon la largeur des fissures — NF DTU 42.1) si la façade doit être rendue imperméable, sinon finition décorative adaptée au support ; les fissures qui évoluent dans le temps (à vérifier par des témoins ou des mesures répétées) sont à stabiliser et à traiter avant tout revêtement
Encrassement atmosphérique généralisé	Façade Sud	MINEURE	Nettoyage de façade (hydrogommage, nébulisation) lors du ravalement
Appui de fenêtre fissuré ou sans goutte d’eau	Façade Nord	MODÉRÉE	Reprise des appuis avec façon de goutte d’eau

ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ

Éléments de sécurité : non examinés spécifiquement.

Rapport d'inspection visuelle des façades

Entreprise Exemple — données fictives

RÉFÉRENCE

EXEMPLE-2026-FAC

DATE

Visite du 15 octobre 2026

FAIT À

Ville-Exemple (adresse fictive)

Engagement de validation — Le présent rapport restitue fidèlement les constats opérés lors de l'inspection. Il engage la responsabilité de l'intervenant signataire et de la société émettrice dans les limites des conditions générales de prestation.

SIGNATURE DE L'INTERVENANT

Camille Exemple

Expert bâtiment

Signature

VISA DE L'ENTREPRISE

Entreprise Exemple — données fictives

Tampon, cachet ou signature